

Profession de foi des candidat.e.s de **Convergences** aux Comités des Études et de la Recherche de la faculté ALLSH

Les nouvelles élections aux Comités des Études et de la Recherche qui doivent compléter leur collège A (respectivement de deux et un sièges) se révèlent d'une importance cruciale pour garantir un fonctionnement démocratique au sein de ces instances. Même si les Comités ne sont que consultatifs, l'organisation de votes indicatifs en leur sein ne pouvait jusqu'à présent avoir lieu, l'ensemble des sièges n'ayant pas été pourvu lors des élections des 23 et 24 novembre 2021.

Enjeux

Les enjeux de ce scrutin constituent donc une véritable garantie pour la vie démocratique de notre Faculté, et son résultat doit permettre de remédier aux trop nombreux dysfonctionnements observés depuis la mise en place des nouveaux Comités. Lors des récentes campagnes, celui des Études a connu un véritable déficit d'expertise : l'exclusion des invité.e.s de droit que sont les directeur.rice.s de département ne pouvait, de quelque façon que ce soit, être compensée par un Comité incomplet. Le dysfonctionnement qui en a résulté n'a pas manqué d'advenir peu après. Ainsi, par exemple, le Conseil d'UFR a invalidé la plupart des arbitrages d'un Comité, marqués au coin des interventions de la Direction. Depuis, la CFVU, à son tour (séance du jeudi 9 mars), en partie guidée par le vote du Conseil d'UFR ALLSH qui avait révélé de fortes résistances, a heureusement refusé les suppressions de plusieurs langues dans la Licence trilingue et choisi de désavouer en cela la Direction de l'UFR.

Nos objectifs

Ce qu'entendent défendre les actuels et les futurs élu.e.s de Convergences au sein de ces instances est **une manière de travailler qui respecte une parfaite transparence notamment dans les évaluations** propres à chaque campagne. Plus globalement, nos candidat.e.s, s'ils sont élu.e.s à ces Comités distincts s'emploieront à **forger une véritable articulation entre Formation et Recherche** en ces temps d'habilitations marqués jusqu'à présent par l'absence totale de politiques autres que celles découvertes dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens, comptable, ou dénaturant les missions d'un enseignement supérieur (*cf.* le récent cadrage de l'architecture fine transmis aux départements, « document additionnel au Contrat d'Objectifs et de Moyens »).

Imaginer dans ce domaine une **collaboration accrue entre les deux Comités** est-il incongru, alors que des dispositifs comme TIGER (quoi qu'on en pense) sont conçus sur ce modèle, tout comme la plupart des évaluations auxquelles viennent d'être soumises nos formations ? Prenant acte de l'absence d'un pilotage des Comités, les élu.e.s Convergences s'emploieront à toujours œuvrer à l'articulation de ces deux dimensions, constitutives des missions d'enseignants-chercheurs et donc de celles de l'Université.

Par ailleurs, est-il inconcevable que les Comités jouent, enfin, un **rôle d'évaluation stratégique** ? Est-il normal, au sein d'une Unité de Formation et de Recherche (UFR), que le Comité de la Recherche se tienne (ou soit tenu) à l'écart des débats sur l'évolution statutaire de la Maison de la Recherche, pourtant, semble-t-il, bien avancés ? Dans ce contexte d'habilitations – mais ce devrait être l'une de ses missions ordinaires –, le Comité des Études ne doit-il pas être associé à une authentique politique de Formation qui valorise les expérimentations pédagogiques et soutienne la mise en commun éventuelle des pratiques des enseignants-chercheurs, autrement que par la caricature actuellement proposée aux départements, sans aucune concertation préalable, pour la définition de l'architecture fine de leurs formations ?

Telle est la conception du travail des élu.e.s que défend Convergences au cœur de cette nouvelle élection. Dans ces Comités, comme au sein du Conseil d'UFR, les représentant.e.s de Convergences n'ont de cesse, depuis plus d'un an, d'agir pour la **préservation d'une démocratie universitaire**, respectueuse des décisions et de l'identité des départements, fondée sur une **politique de débat et de concertation** véritable. À la faveur de ce nouveau scrutin et devant la communauté universitaire, nos élu.e.s s'engagent, une nouvelle fois, à respecter le mandat qui leur sera confié au sein des instances d'une **UFR unie et unique**.